

BUREAU DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

Le Bureau des affaires des Nations Unies est chargé principalement de la politique du Canada à l'égard des activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Un des principes fondamentaux de la politique canadienne est de continuer activement à renforcer l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument efficace de coopération internationale et notamment de façon à ce que les Nations Unies puissent mieux réaliser les objectifs de leur Charte. A ces fins, le Bureau poursuit sa tâche en étroite collaboration avec les autres Bureaux et les autres ministères et organismes de l'État.

La Direction des Affaires économiques et sociales des Nations Unies a pour mission de coordonner les politique et activité canadiennes à l'endroit du Conseil économique et social et de ses organismes auxiliaires, des organismes spéciaux des Nations Unies, et des institutions spécialisées. La Direction s'occupe également des questions concernant les droits de l'homme et des problèmes relatifs au développement socio-économique qui sont discutés aux Nations Unies.

La Direction des Affaires politiques et institutionnelles des Nations Unies est chargée d'évaluer la portée politique des événements qui se produisent au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et dans d'autres organismes des Nations Unies, d'examiner le développement institutionnel de l'Organisation des Nations Unies et les questions pertinentes d'administration, de finances et de procédure.

MISSION PERMANENTE DU CANADA AUX NATIONS UNIES

NEW YORK

Presque tous les membres des Nations Unies, y compris le Canada, ont jugé qu'il était indispensable de maintenir une représentation permanente au siège des Nations Unies.

Certains États non-membres des Nations Unies, dont la Suisse, Monaco, la République fédérale d'Allemagne, la République de Corée et la République de Vietnam ont établi des missions permanentes d'observateurs à New York.

La première mission permanente du Canada à New York a été établie en janvier 1948 et le général McNaughton y fut affecté à titre de premier représentant permanent du Canada aux Nations Unies. Les personnes qui succédèrent au général McNaughton à la fin de son mandat, en décembre 1949, furent les suivantes: